



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
24 août 2018
Français
Original : anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes**

**Décision du Comité au titre du Protocole facultatif
concernant la communication n° 115/2017*, ****

Communication présentée par : J.O.

Au nom de : L'auteure

État partie : Suisse

Date de la communication : 28 mars 2017 (date de la lettre initiale)

Date de la décision : 9 juillet 2018

À sa soixante-dixième session, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, étant donné qu'il ignorait où se trouvait l'auteure de la communication n° 115/2017 et que son conseil avait perdu tout contact avec elle, a décidé de ne pas poursuivre l'examen de ladite communication.

* Adoptée par le Comité à sa soixante-dixième session (2-20 juillet 2018).

** Les membres du Comité ci-après ont participé à l'examen de la communication : Ayşe Feride Acar, Gladys Acosta Vargas, Nicole Ameline, Magalys Arocha Domínguez, Gunnar Bergby, Marion Bethel, Louiza Chalal, Esther Eghobamien-Msheila, Naéla Gabr, Hilary Gbedemah, Nahla Haidar, Ruth Halperin-Kaddari, Yoko Hayashi, Lilian Hofmeister, Dalia Leinarte, Rosario G. Manalo, Lia Nadaraia, Aruna Devi Narain, Bandana Rana, Patricia Schulz, Wenyan Song et Aicha Vall Verges.

